



# Conditions générales d'utilisation et Règlement Général de Protection des Données (RGPD)

## Conditions générales d'utilisation

La société « Valérie Metzger Coaching & Training » s'efforce de vous offrir l'information la plus fiable et actualisée qui soit sur son site.

Cependant, les lois et les réglementations sont sujettes à de fréquentes modifications ; des erreurs ou omissions peuvent donc survenir. Toute information contenue sur ce site ne doit pas être utilisée sans les conseils préalables des experts concernés. En outre, cette information est destinée à vous apporter des indications générales sur les sujets traités. L'application et l'impact des lois peuvent évoluer, l'information contenue sur ce site ne doit donc pas être utilisée en tant que conseil formel et officiel. Valérie Metzger Coaching & Training se dégage de toute responsabilité en ce qui concerne les positions prises par les utilisateurs du site à titre personnel et quelle que soit l'interprétation qu'ils en font.

La société Valérie Metzger Coaching & Training considère que tous droits lui sont réservés : aucun texte ou partie de texte apparaissant sur ce site et les graphiques et images y afférents ne doivent faire l'objet de reproduction ou de transmission sous quelque forme ou moyen que ce soit, électronique, photocopie, transmission par facsimile, enregistrement, saisie ou utilisation de systèmes de stockage ou de recherche d'information, sans un consentement écrit préalable de la société Valérie Metzger Coaching & Training - Toute demande en vue d'obtenir cette autorisation ou des informations complémentaires devra être adressée à Valérie Metzger Coaching & Training par l'onglet « contact »

Valérie Metzger Coaching & Training ne contrôle pas les sites en connexion avec le sien, et ne saurait donc être responsable de leur contenu. Les risques liés à l'utilisation de ces sites incombent pleinement à l'utilisateur. Il se conformera à leurs conditions d'utilisation.

## Règlement Général de Protection des Données (RGPD)

L'organisme prestataire procède à la destruction des documents spécifiques à chaque participant dès le terme de l'action.

Pour l'action « bilan de Compétences », ces dispositions ne s'appliquent pas pendant 1 an :  
au document de synthèse dans le cas mentionné au 3ème alinéa de l'article L. 6313-4 [phase de conclusion]  
aux documents faisant l'objet d'un accord écrit du bénéficiaire fondé sur la nécessité d'un suivi de sa situation (Art. R. 6313-7 Code du Travail)

Les données qui concernent l'état civil, la fonction, les coordonnées des personnes sont conservées sans limite de durée, afin de pouvoir utiliser ces coordonnées à des fins d'informations éventuelles.

Si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations de ma part, il suffit de *cocher cette case* :

et de me renvoyer ce document.

L'intégralité des données restent internes au cabinet. Elles ne sont *en aucun cas* communiquées à des sociétés ou des personnes tierces, sauf accord express et écrit de la personne concernée.

Les données sont sauvegardées sur trois supports distincts (disque dur, disque dur externe, Cloud Microsoft). Elles sont sécurisées par un logiciel de sécurité Microsoft.